



COMMUNIQUE DE PRESSE

En décembre dernier, [Palexpo SA, pionnier en matière de développement durable](#), a obtenu la certification ISO 20121: 2012 pour son infrastructure. Cette norme s'applique à l'activité événementielle et atteste de l'engagement pris par l'entreprise en faveur d'un système de management responsable de ses activités.

ISO20121 Management Durable des Événements

La norme ISO 20121 est une norme internationale de management responsable dédié à l'activité événementielle, la première norme internationale de filière sur le développement durable. Cette norme définit un cadre visant à mettre en place un ensemble de procédures répondant à des enjeux de développement durable et à les intégrer à l'élaboration d'un événement avec la participation de toutes les parties prenantes. Cette certification atteste de la mise en œuvre du développement durable dans la gestion de Palexpo SA et des efforts constamment déployés par l'entreprise afin de mieux maîtriser l'impact social, économique et environnemental de ses événements.

Recycler, économiser, privilégier le local et la mobilité douce

Palexpo SA recycle 80% de ses déchets et 100% de ses déchets alimentaires, ces derniers sont bio-digérés et transformés en biogaz pour alimenter les camions de ramassage des déchets formant ainsi un cercle vertueux.

Tous les sanitaires sont équipés de détecteurs et de cellules afin de minimiser la consommation d'eau. Le changement de l'intégralité des luminaires des halles 1 et 2 en 2018, a permis de réaliser une économie de 375'000 kWh ce qui équivaut à la consommation de 100 ménages suisses.

La labellisation GRTA (Genève Région Terre Avenir) du restaurant Le . Central est le signe d'un sérieux penchant pour le local et fait de Palexpo SA un ambassadeur du terroir genevois.

Afin de donner une couleur encore plus «green» à ses événements, Palexpo SA fait la promotion de la mobilité douce, en incitant les visiteurs à prendre le bus, le train, des vélos en libre-service. La mise en service de deux bornes de recharge de véhicule électrique dans le parking P12 dès le 15 février prochain va également encourager l'électromobilité. Ces bornes seront accessibles aussi bien aux abonnés du réseau SIG-MOVE qu'aux autres visiteurs. Le paiement s'effectuera par carte bancaire ou sur facture selon le souhait et le statut des utilisateurs.

La certification ISO 20121 ouvre des perspectives encourageantes et confirme que Palexpo SA s'est donné les moyens d'investir dans la modernisation de son outil de travail et a pu accroître son chiffre d'affaires tout en diminuant ses dépenses énergétiques et son empreinte écologique.

Palexpo, 18 février 2019

(env. 2'610 caractères, espaces compris)

Contact :

Claude Membrez, Directeur général Palexpo SA

claude.membrez@palexpo.ch - T + 41 22 761 11 11